FémasIF
Fédération des Maisons de Santé
en Île-de-France

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

LA FÉDÉRATION DES MAISONS DE SANTÉ EN ÎLE-DE-FRANCE | 3

12 ans au service des MSP franciliennes | **4**
Une équipe impliquée pour les MSP | **5**
Un écosystème mobilisé autour des MSP | **6**

AXE 1 - VIE ASSOCIATIVE ET PROMOTION DE L'EXERCICE COORDONNÉ | 7

Renforcer la légitimité du mouvement des MSP grâce aux adhérents | **8**
Une présence renforcée sur le digital | **8**
Promouvoir l'exercice coordonné en soins primaires | **9**
Zoom sur la dixième Journée régionale de la FémasIF | **13**

AXE 2 - APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES MSP | 15

Accompagner les professionnels de santé en MSP | **16**
Renforcer le lien avec l'ARS et l'Assurance Maladie grâce aux réunions triptyques | **17**
Favoriser l'extension des MSP avec le projet Tremplin | **18**
Soutenir le développement des MSP : objectif 4 000 MSP en 2027 | **20**

AXE 3 - INNOVATION EN MSP | 22

Zoom sur l'expérimentation article 51 : "les structures d'exercice coordonné participatives" | **23**
Zoom sur les articles 51 : Equip'Addict et SESAME | **24**
Transformer les pratiques avec la capitalisation d'expérience | **26**

AXE 4 - FORMATION PLURIPROFESSIONNELLE ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ | 27

Former les équipes en MSP à la démarche qualité | **28**
Enquête sur l'encadrement des stages ambulatoires dans les MSP franciliennes | **29**
Sensibiliser les étudiants à l'exercice coordonné | **31**

LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL EN EQUIPE (PACTE) | 32

Mettre en œuvre la formation | **33**
Les "Temps des coordos" en Île-de-France | **36**
Perspectives 2024 | **36**

LE PROJET DE PROMOTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES IPA EN VILLE | 37

Événementiel de fin de mission | **38**
Démontrer la force du projet : conclusions de la FémasIF et de l'IRDES | **39**
Le guide pratique pour les IPA en ville et leurs équipes | **40**
Accompagner et sensibiliser les IPA et MSP en Île-de-France | **41**
Perspectives d'avenir | **41**

BILAN FINANCIER | 42

INTRODUCTION

LA FÉMASIF

I. 12 ANS AU SERVICE DES MSP FRANCILIENNES

La Fédération des maisons de santé en Île-de-France est une association loi 1901, créée en 2010 dont l'objet est la promotion de l'exercice coordonné et le soutien aux professionnels de santé engagés dans une maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) installée ou en projet.

Elle est la représentante francilienne de la fédération nationale des maisons de santé pluriprofessionnelles et des équipes de soins primaires : AVECsanté (Avenir des Équipes Coordonnées).

Créée à l'initiative des professionnels de santé libéraux franciliens, la FémasIF encourage la mise en place d'outils et de démarches facilitant la coordination et le travail d'équipe qui sont le ciment du projet de santé. Elle promeut au sein des structures une prise en charge partagée et qualitative, par une approche globale attentive aux parcours de santé et de vie des patients.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES 2023

1. **Soutenir et accompagner les professionnels de santé**
   - Appuyer le développement des MSP
   - Développer les formations pluriprofessionnelles et les nouveaux métiers
2. **Promouvoir et développer l'exercice coordonné et regroupé de soins primaires**
   - Appuyer les MSP dans la mise en oeuvre de la démarche qualité
   - Développer la représentation des associations des usagers en MSP
   - Favoriser le développement de projets de santé publique dans les MSP et les protocoles pluriprofessionnels

Les priorités stratégiques portées par la FémasIF s'inscrivent dans la continuité de l'esprit de ses fondateurs : **soutenir les professionnels de santé en maison de santé, accompagner les changements et promouvoir le travail collectif et en équipe.**

La FémasIF a la volonté d'aider la construction d'équipes solides, ouvertes sur les territoires, humaines, coopérantes, innovantes.
Elle accompagne les professionnels de santé dans leurs activités selon une conception de la santé basée sur une approche bio-psycho-sociale articulant le soin curatif, la prévention et la promotion de la santé.

2. UNE ÉQUIPE IMPLIQUÉE POUR LES MSP

LE BUREAU

Le bureau de la FémasIF s'est agrandi en 2023 et a eu la chance d'accueillir 2 nouvelles membres : Aïcha ISSA, Médecin généraliste au sein de la MSP Espoirs d'Asnières, ainsi qu'Audrey FRISON, Infirmière libérale au sein de la MSP en projet Les enfants d'Epione à Saint-Brice-sous-Forêt.

FATIMA SAID-DAUVERGNE
PRÉSIDENTE
Infirmière libérale
MSP La Pyramide,
Athis-Mons (91)

JACQUES-CLAUDE CITTÉE
VICE-PRÉSIDENT & TRÉSORIER
Médecin généraliste
PSP du Val-de-Marne (94)

VINCENT CLUZAUD
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Président de l'Union régionale des associations agréées d'usagers du système de santé d'Île-de-France (URAASS)

AÏCHA ISSA
SECRÉTAIRE ADJOINTE
Médecin généraliste
MSP Espoirs d'Asnières,
Asnières-sur-Seine (92)

AUDREY FRISON
TRÉSORIÈRE ADJOINTE
Infirmière libérale
MSP Les enfants d'Epione,
Saint-Brice-sous-Forêt (95)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration élus lors de l'assemblée générale du 31 mai 2023 :

- **Isabelle BALDISSER**, Coordinatrice | PSP Val-de-Marne (94)
- **Célia BIBOLLET-BONIN**, Infirmière libérale Asalée | Maison de Santé Pluriprofessionnelle Universitaire, Fontainebleau (77)
- **Yassine HILAL**, Médecin généraliste | MSP Miriam Makeba, Bobigny (93)
- **Josselin LE BEL**, Médecin généraliste | MSP Mathagon, Paris 18 (75)
- **Karen NEWBY**, Infirmière libérale
- **Amal RAMDANI**, Coordinatrice | Pôle de Santé Universitaire de Gennevilliers (PSUGVLG), Villeneuve-la-Garenne (92)
- **Sonia ZEKPA**, Coordinatrice et Kinésithérapeute | MSP Mikado, Villeneuve-le-Roi (94)

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe de la FémasIF a évolué au cours de l'année 2023. Avec le départ de sa coordinatrice Camille MEZZANO et Fériel KRAMDI, chargée de mission exercice collectif et stratégie Tremplin, une nouvelle dynamique s'installe avec l'arrivée de Camille RAÏD et Mélanie FUAN au dernier trimestre. L'équipe est à nouveau complète à 5 !

- **Camille MEZZANO** | Coordination - *Jusqu'en août 2023*
- **Vaïna BLOCH** | Attachée de direction, chargée de conseil
- **Poline HADELER** | Chargée de mission innovation
- **Fériel KRAMDI** | Chargée de mission exercice collectif et stratégie Tremplin - *Jusqu'en septembre 2023*
- **Martin MÉRINDOL** | Chargé de mission exercice collectif et formateur PACTE
- **Camille RAÏD** | Chargée de mission exercice collectif et formation - *Arrivée le 16 octobre 2023*
- **Mélanie FUAN** | Chargée de communication et plaidoyer - *Arrivée le 6 novembre 2023*

3. UN ÉCOSYSTÈME MOBILISÉ AUTOUR DES MSP

La fédération est soutenue depuis sa création par un réseau de partenaires de confiance : des institutions publiques, des acteurs en santé et des associations. Des membres actifs pour la cause, engagés chacun à leur manière : soutien financier, promotion des maisons de santé, participation aux évènements de la FémasIF…

MERCI AUX PARTENAIRES AVEC LESQUELS LA FÉMASIF TRAVAILLE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE !

AXE I

VIE ASSOCIATIVE ET PROMOTION DE L'EXERCICE COORDONNÉ

1. RENFORCER LA LÉGITIMITÉ DU MOUVEMENT DES MSP GRÂCE AUX ADHÉRENTS

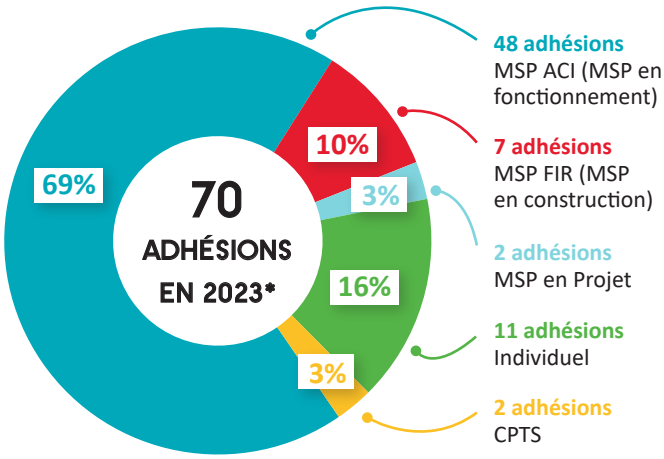

Chiffres arrondis

**soit 850 professionnels de santé adhérents*

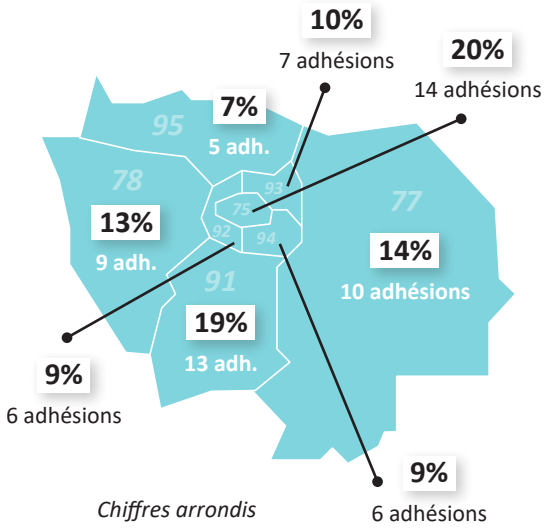

Chiffres arrondis

2. UNE PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LE DIGITAL

La promotion de l'exercice coordonné en soins primaires et d'une approche globale et décloisonnée de la santé passe aussi par une large diffusion des messages. La communication de la FémasIF s'articule autour de deux grands axes : **la communication digitale et l'événementiel.**
En 2023, la fédération a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux pour toucher plus efficacement les professionnels de santé et les institutionnels. Par ailleurs, une chargée de communication et plaidoyer est venue rejoindre l'équipe salariée à partir du quatrième trimestre 2023.

CHIFFRES

EN 2023, LA FÉMASIF SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX C'EST :

44 645 impressions

968 abonnés

167 publications
(vs 60 en 2022)

FOCUS LINKEDIN

- Des pics d'audience à plus de **1 200** vues
- **453** nouveaux abonnés dont **47,8%** travaillent dans la santé, le social et le bien-être
- Plus de **1 000** réactions

29 newsletters et flash info envoyés

+1500 inscrits à la newsletter

9 articles publiés sur le site

+20 offres d'emploi relayées

UN NOUVEAU SITE INTERNET EN 2024

Le site FEMASIF.FR est le point d'entrée unique pour toutes les questions relatives aux maisons de santé en Île-de-France. Sa refonte en 2024 permettra de proposer de nombreuses ressources pour les professionnels de santé souhaitant s'informer sur les étapes de création d'une maison de santé, les protocoles pluriprofessionnels, les actions et missions de santé publique, les offres d'emploi en Île-de-France, les formations proposées par la FémasIF et bien plus encore.

3. PROMOUVOIR L'EXERCICE COORDONNÉ EN SOINS PRIMAIRES

Tout au long de l'année la FémasIF a continué d'animer des webinaires et des soirées thématiques à destination des professionnels de santé exerçant en MSP dont certains en partenariat avec l'ARS Île-de-France, l'Assurance Maladie, AVECsanté, l'expert juridique de la FémasIF Maître Pontonnier et bien d'autres.

FAQ juridique, équipe traitante, MSP employeuses, MSP tremplin, Mission retrouve ton cap (MRTC), IPA, démarche qualité… telles étaient les thématiques abordées. **Ces évènements sont l'occasion d'informer les professionnels de santé mais également de leur donner la possibilité de partager leurs expériences à travers des témoignages.**

La FémasIF a également animé des ateliers d'information sur l'exercice pluriprofessionnel dans le cadre des séminaires organisés par des établissements d'enseignement supérieur de médecine générale : « Entrée dans la vie professionnelle » à la Faculté Bichat, « Journée de la Médecine générale » à l'UPEC Créteil.

En parallèle de ses évènements, la FémasIF a également été présente à plusieurs inaugurations à travers la région (Noisy-le-Grand - MSP Graines en Santé | Villeneuve-le-Roi - MSP Mikado | Asnières-sur-Seine - MSP Espoirs), mais aussi aux Rencontres Parisiennes de l'Installation organisées par la Ville de Paris, à la journée de l'Innovation en santé organisée par l'ARS Île-de-France, la première journée de l'exercice coordonné organisée par Jexco (où sa Présidente, Fatima SAID-DAUVERGNE, a participé à une table ronde et sa chargée de mission innovation, Poline HADELER a animé un atelier sur l'implication des usagers) et encore bien d'autres évènements en lien avec l'exercice coordonné.

Rencontres Parisiennes de l'Installation | Octobre 2023

Soirée thématique « Prise en charge en équipe : innover avec le patient » | Février 2023

« Je me fais la belle » Pyrénées Belleville | Avril 2023

Inauguration MSP Léo Lagrange | Septembre 2023

Rencontres URPS Infirmiers | Septembre 2023

Soirée des internes CPTS Val d'Oise | Septembre 2023

Inauguration MSP Espoirs d'Asnières | Octobre 2023

Aller vers les équipes en Île-de-France | Octobre 2023

RENCONTRES NATIONALES

La FémasIF, rattachée au national à AVECsanté, était également au rendez-vous pour les **rencontres nationales à Saint-Malo en mars 2023.** Ces 2 jours et demi de séminaire et d'ateliers sont grandement appréciés par l'ensemble des professionnels de santé exerçant en MSP, de par leurs ateliers diversifiés, les réseaux qui peuvent s'y créer et le sentiment d'appartenance à un mouvement.

Lors des rencontres de 2023 **la FémasIF a animé 2 ateliers** : "Hisser haut le nouvel ACI !" et "Intégrer les pratiques avancées des infirmiers dans l'équipe".

4. ZOOM SUR LA 10È JOURNÉE RÉGIONALE DE LA FÉMASIF

La journée régionale est l'évènement incontournable de la FémasIF chaque année. Cette dixième édition s'est tenue à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78) et avait pour thème :

MAISON DES SAVOIRS PARTAGÉS : SE FORMER, S'INFORMER, SE TRANSFORMER

80 participants sont venus échanger sur l'exercice coordonné et participer aux **12 ateliers organisés** lors de cette journée. Ils ont également pu découvrir les projets de santé et de formation de 4 MSP du département : MSP de Dampierre, MSP Le Théâtre de Trappes, MSP Jacques Prévert de Montigny-le-Bretonneux et la MSP de Nozay.

Découvrez en vidéo l'importance de ces moments de rencontres :

bit.ly/3T4sPx1

Cette journée régionale a également été l'occasion de présenter en avant-première la vidéo réalisée en collaboration avec Ménestrel Productions sur la **"Formation professionnelle : retour d'expérience de la MSP de Nozay".**

À visionner ici !
bit.ly/3oRitdE

La FémasIF est allée à la rencontre des professionnels de la maison de santé de Nozay en Essonne (91). Ces derniers ont en effet mis en place une formation pluriprofessionnelle autour du diabète et ont invité la FémasIF à venir découvrir sa mise en application. L'occasion de réaffirmer que la formation pluriprofessionnelle : oui, c'est possible. Mais aussi de partager de beaux moments de convivialité et prendre un temps pour célébrer les réussites.

La FémasIF tient encore une fois à remercier toute l'équipe de Nozay pour avoir pris le temps et avoir joué le jeu de se confronter à la caméra.

AXE II

APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES MSP

I. ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN MSP

La FémasIF propose un accompagnement aux porteurs de projets de MSP sur plusieurs volets, dont entre autres, les éléments de définition, la méthodologie de projet, le contexte francilien et la facilitation. En 2023, la FémasIF a réalisé **193 accompagnements** auprès de 73 équipes porteuses de projets et de 25 professionnels de santé au stade de la constitution d'équipe.

NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS PAR THÉMATIQUE

SUR 193 ACCOMPAGNEMENTS : **chiffres arrondis*

Montage MSP	30%	50 accompagnements
Aspects juridiques et comptables	24%	46 accomp.
Démarche qualité	16%	30 accomp.
IPA - Infirmier en Pratique Avancée	11%	21 accomp.
Travail en équipe	7%	14 accomp.
Santé publique	4%	7 accomp.
Formation PACTE	3%	6 accomp.
Protocoles	3%	5 accomp.
Autres (dynamiques territoriales, projet de santé, etc.)	3%	6 accomp.

NOMBRE D'ACCOMPAGNEMENTS PAR DÉPARTEMENT

SUR 193 ACCOMPAGNEMENTS : **chiffres arrondis*

- 75 | 35 accompagnements
- 78 | 35 accompagnements
- 91 | 27 accompagnements
- 95 | 26 accompagnements
- 92 | 23 accompagnements
- 93 | 21 accompagnements
- 77 | 14 accompagnements
- 94 | 12 accompagnements

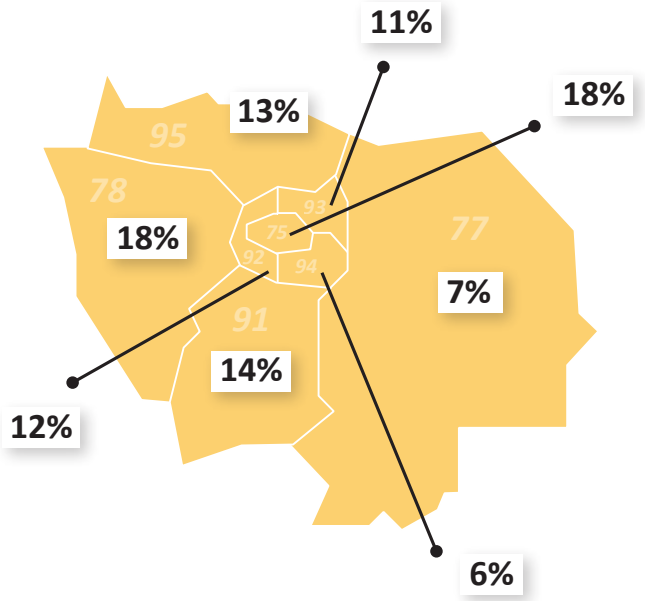

2. RENFORCER LES LIENS AVEC L'ARS ET L'ASSURANCE MALADIE GRÂCE AUX RÉUNIONS TRIPTYQUES

Les réunions “Triptyques” ont été mises en place en 2019 et ont pour objectif de maintenir le lien avec les organisations départementales de l’ARS (délégations départementales) et de l’Assurance Maladie (CPAM). Ainsi chaque année et dans chaque département, une rencontre est organisée entre ces institutions et les chargés de missions de la FémasIF, ses membres du conseil d’administration et ses adhérents départementaux référents.

La constitution des ordres du jour est collaborative et couvre l’ensemble des sujets liés à l’exercice coordonné libéral ; nouveaux projets d’équipes, MSP en difficultés, initiatives locales ou encore déclinaisons départementales des directives nationales. **En plus de maintenir un lien de saine coopération entre acteurs institutionnels, ces réunions fluidifient les relations avec les représentants des tutelles tout au long de l’année.**

Mises à mal par la COVID-19 ces rencontres se sont normalisées en 2022 et la FémasIF privilégie dorénavant les rencontres en présentiel sur les sites de l’ARS ou des CPAM dans les départements.

CALENDRIER

95 Val d’Oise | 23 février 2023
77 Seine-et-Marne | 15 mars 2023
91 Essonne | 27 mars 2023
94 Val de Marne | 31 mai 2023
93 Seine-Saint-Denis | 01 juin 2023
75 Paris | 22 juin 2023
92 Hauts-de-Seine | 21 septembre 2023
78 Yvelines | 28 septembre 2023

PERSPECTIVES 2024

Les réunions triptyques vont se poursuivre en 2024, toujours en présentiel dans l’idée de renforcer nos liens avec les CPAM et Délégations ARS. Échanges d’information du terrain, mais aussi relais des événements et appels à projets organisés par chacune des parties devront gagner en efficacité au lancement du plan gouvernemental 4000 MSP.

Dès la fin 2023 l’accent est mis sur la participation des ROC et des chargés de mission ARS aux événements de la FémasIF et tout particulièrement à la Journée Régionale 2024.

3. FAVORISER L'EXTENSION DES MSP AVEC LE PROJET TREMPLIN

La stratégie Tremplin MSP de la FémasIF a pour objectif de soutenir et d'accompagner les MSP dans leur démarche d'extension vers une structure ad hoc. Ce type de projet étant porté par des MSP dites «matures» en capacité d'initier des projets d'une telle envergure, l'appui de la fédération se concrétise par un accompagnement individuel et collectif. **La FémasIF intervient à différents stades du projet pour faciliter le montage et la pérennité de celui-ci** : constitution d'une équipe de départ, lien avec les collectivités et les institutions, recherche de financements, accompagnement juridique, rédaction du projet de santé, etc.

Pensé en 2022, le projet Tremplin a décollé en 2023 ! Après une phase de discussion avec l'ARS Île-de-France et de recherche des structures test répondant aux critères d'un cahier des charges co-construit avec la tutelle, l'expérimentation a débuté en septembre 2023. Si la conception du projet et les négociations ont été menées par Fériel KRAMDI, chargée de mission stratégies tremplin et formation, sa mise en œuvre est suivie par Martin MÉRINDOL, chargé de mission exercice collectif. La continuité étant quant à elle assurée par Fatima SAID-DAUVERGNE, référente de ce projet au conseil d'administration de l'association, rejointe par Audrey FRISON depuis son entrée au bureau de l'association le 16 octobre 2023.

PLANIFICATION, CAHIER DES CHARGES ET COPILOTAGE ARS

1 JANVIER À MARS 2023 | Le projet Tremplin est présenté à l'ARS Île-de-France

Une présentation a lieu le 16 janvier au pôle Ville Hôpital de l'ARS. Le projet est ensuite suivi par Maëlle TOLODÉ en charge des MSP au siège de l'Agence. Il est convenu que trois à quatres MSP entreront dans une phase d'expérimentation menée par la FémasIF ; les départements du 77 et du 95 sont priorisés en raison de la faible densité de l'offre de santé dans ces départements. Après évaluation et si l'expérimentation est jugée concluante, un cahier des charges définitif sera rédigé et Tremplin pourra entrer dans les accompagnements FIR de l'ARS Île-de-France, et ce toujours copiloté par la FémasIF.

En parallèle, un travail de présentation et de pédagogie est également réalisé auprès de la DGOS en collaboration avec le mouvement AVECsanté. Il débouche sur une validation auprès du ministère de la Santé qui évoque le projet lors de l'intervention de M. François BRAUN aux rencontres nationales des MSP de Saint-Malo les 17 et 18 mars.

2 AVRIL À MAI 2023 | Une phase de publicisation a lieu, tournée vers les MSP franciliennes

Un webinaire est notamment organisé sur le sujet le 11 avril pour recenser les MSP partantes et pouvoir les contacter pour qu'elles puissent candidater à l'expérimentation avant fin juillet. 6 MSP se montrent intéressées et envoient leurs lettres d'intentions.

3 JUIN À AOÛT 2023 | Les candidatures sont étudiées

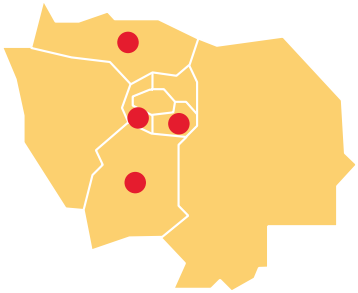

4 SITES SONT ALORS SÉLECTIONNÉS PAR LA FÉMASIF ET L'ARS ÎLE-DE-FRANCE :

- MSP d'Athis-Mons La Pyramide (91)
- MSP de Gennevilliers Les Agnettes (92)
- MSP de Sucy-en-Brie (94)
- MSP de Deuil-la-Barre La Galathée (95)

Si ces structures ne sont pas toutes dans les deux départements visés initialement, ce sont néanmoins des structures solides et dynamiques qui seront à même de porter une expérimentation “lourde”. Elles se trouvent par ailleurs toutes les quatre dans des zones en difficultés concernant l’offre de santé ou à proximité immédiate de ces zones.

Les réunions de lancement de l’expérimentation sont prévues avec l‘équipe de la MSP Tremplin et celle de l’équipe ad hoc qui devra construire une nouvelle structure en s’appuyant sur l’expérience des MSP sélectionnées. Seront également présents lors de ce temps, des représentants de l’ARS siège et des Délégations départementales concernées.

LA MISE EN PLACE DE L'EXPÉRIMENTATION

1 SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2023 | Quatre réunions de lancement sur site

Une présentation du projet est faite afin que l’ensemble des parties prenantes disposent des mêmes bases de compréhension. Sont également définis la répartition des rôles entre les différents acteurs, un calendrier d’action et un mode d’évaluation.

12 septembre 2023 | Lancement à Sucy-en-Brie
15 septembre 2023 | Lancement à Gennevilliers
27 octobre 2023 | Lancement à Deuil-la-Barre
7 novembre 2023 | Lancement à Athis-Mons

2 MI-NOVEMBRE À FIN DÉCEMBRE 2023 | **Début du suivi de l’expérimentation,** donnant lieu à 18 moments de concertation avec les différents participants (bureau de la FémasIF, membres d’équipes engagées, délégués départementaux de l’ARS, chargés de mission du siège de l’ARS …).

3 5 DÉCEMBRE 2023 | Premier bilan

Un premier bilan des actions autour de Tremplin est fait avec l’ARS Île-de-France représentée par Sara KAMRAN, Responsable adjointe du département Organisation de Soins de ville et Maëlle TOLODÉ, chargée de mission MSP et ESP. Un point sur l’avancement de chacun des sites est fait, le calendrier d’actions est partiellement révisé.

PERSPECTIVES

Le travail autour du projet Tremplin est comme toute expérimentation sujet à de nombreux ajustements et parfois même à une remise en question.

D’abord le temps de travail dédié à cette expérimentation est important : l’harmonisation de l’avancement de chacun des sites, l’accès à tous les interlocuteurs, les calendriers immobiliers, les engagements parfois mouvants de certains acteurs demandent au chargé de mission de rester au plus près des équipes.

Ainsi l’équipe en construction à Eaubonne dans le Val d’Oise, accompagnée par le site de Deuil-la-Barre, peine à donner corps à son projet et semble se désintéresser des objectifs de Tremplin. Au point que leur participation à Tremplin est remise en cause et ce, malgré un accompagnement de proximité par la FémasIF, la déléguée départementale de l’ARS du 95 et la forte mobilisation du siège sur ce dossier.

Cette situation montre toutefois une bonne synergie entre l’ARS et la FémasIF, une communication fluide et des intérêts bien compris qu’il faudra veiller à cultiver tout au long des un an et demi qui reste au temps d’expérimentation.

4. SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES MSP : OBJECTIF 4 000 MSP EN 2027

Les MSP sont identifiées comme un outil central d'amélioration de l'accès aux soins compte tenu de leur attractivité pour les professionnels et usagers et de leur forte participation à l'évolution des pratiques en soins primaires. C'est sur ce constat que le **"Plan d'action 4 000 maisons de santé pluriprofessionnelles"** a été élaboré, en collaboration avec la fédération nationale AVECsanté et d'autres acteurs de l'écosystème. Il a été dévoilé le 12 juin 2023 suite à l'annonce de François BRAUN, ex-ministre de la Santé et de la Prévention, le 17 mars 2023 lors des rencontres nationales d'AVECsanté à Saint-Malo.

Ce plan témoigne de l'ambition du ministère d'accélérer massivement le développement de l'exercice en MSP afin de disposer, à l'horizon 2027, de 4 000 MSP sur le territoire, et ce grâce à l'investissement de près de cinquante millions d'euros supplémentaires sur trois ans.

LE PLAN SE DÉCOUPE EN CINQ AXES :

1. **Donner plus de visibilité** et susciter l'envie pour l'exercice coordonné auprès des futurs professionnels de santé
2. **Accompagner et soutenir** de façon personnalisée les porteurs de projets de MSP
3. **Accompagner financièrement les projets immobiliers** des MSP pour construire les « MSP de demain »
4. **Faire des MSP les moteurs** de la transformation des soins primaires
5. **Prévenir les risques** et soutenir les maisons de santé en difficulté

Découvrez ce plan d'action en détails :

bit.ly/3uNdgR0

LES ACTIONS DE LA FÉMASIF

SÉMINAIRES D'ACCOMPAGNEMENT DES MSP

Dans le cadre du "Plan d'action 4 000 maisons de santé pluriprofessionnelles", AVECsanté a participé à l'organisation d'un séminaire de travail national décliné par la suite en séminaires régionaux sur l'accompagnement des MSP avec la CNAM, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et le ministère de la Santé et de la Prévention.

Ces séminaires ont permis de travailler sur l'axe 2 du plan, soit sur l'adaptation et le renforcement de l'accompagnement et du soutien personnalisé des porteurs de projets de MSP par la puissance publique (ARS, Assurance Maladie, MSA, ANCT, et les fédérations régionales d'AVECsanté). En effet, le montage et la gestion des MSP est chronophage et complexe, et les professionnels de santé disposent de peu de temps. L'objectif de cette démarche est donc de veiller à articuler au mieux les actions auprès des professionnels de santé.

Une enquête d'évaluation de la satisfaction et des besoins liés à l'accompagnement par l'Assurance Maladie, la MSA, l'ARS et AVECsanté a été menée en mai 2023 auprès des MSP de tout le territoire français afin d'identifier les thématiques principales à aborder lors des séminaires.

Neuf thématiques issues de l'enquête ont été choisies pour le séminaire national du 29 juin 2023.

Le séminaire régional d'accompagnement des MSP en Île-de-France réunissant la FémasIF, des cadres de l'ARS Île-de-France et de l'Assurance Maladie aura lieu le 2 février 2024. Les échanges seront organisés autour de six thématiques débattues lors du séminaire national, sélectionnées selon les besoins des MSP franciliennes remontées lors de l'enquête de satisfaction.

LES ATELIERS THÉMATIQUES SERONT LES SUIVANTS :

Atelier 1 Comment renforcer la coordination de l'accompagnement des MSP ?
Atelier 2 MSP matures
Atelier 3 Comment faciliter la gestion d'entreprise des MSP ?
Atelier 4 Système d'information partagé (SIP) en maison de santé
Atelier 5 Implication des usagers
Atelier 6 Protocoles de coopération / protocoles pluriprofessionnels

Ces ateliers seront animés par les chargés de mission ainsi que les membres du conseil d'administration de la FémasIF.

La mise en oeuvre des actions désignées à la sortie de ces séminaires nationaux et régionaux, se fera dans chaque territoire avec l'aide des ARS, de la MSA et des fédérations régionales d'AVECsanté, dans le but de rendre l'accompagnement plus efficace et d'accélérer la création de MSP.

ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'ACCOMPAGNEMENT "A À Z"

Afin d'atteindre l'objectif annoncé des 4 000 MSP d'ici 2027 et forte de son expérience, **la FémasIF a engagé une réflexion sur l'amélioration de son accompagnement vis-à-vis des porteurs de projets de MSP.** L'objectif ici est double : assurer une complémentarité coordonnée entre les différents acteurs de l'accompagnement (l'ARS, les CPAM et la FémasIF, et éventuellement l'URPS-Médecins libéraux d'Île-de-France et des cabinets conseil) et clarifier le parcours de l'accompagnement vis-à-vis des porteurs de projet.

La FémasIF s'engage en 2024 dans une phase d'expérimentation pour une nouvelle forme d'accompagnement des équipes porteuses de projets de MSP plus complète que l'accompagnement "classique" qu'elle proposait jusqu'à aujourd'hui.

Sur ce nouveau format d'accompagnement "A à Z", il sera proposé aux équipes de les guider et de les suivre sur le cycle de création de la MSP (diagnostic territorial, projet de santé, montage juridique, demande d'aide au démarrage…), et par la suite sur les cycles de fonctionnement (déploiement du système d'information partagé et de la coordination, demande des ACI…), de formalisation (missions de santé publique, protocoles…) et de consolidation (intégration de nouveaux entrants, implication des usagers…).

Deux équipes porteuses sont identifiées comme potentielles sujets de l'expérimentation, l'une étant accompagnée depuis octobre 2023 par la FémasIF, et l'autre accompagnée depuis janvier 2024.

La phase d'expérimentation sera suivie d'une phase d'évaluation par l'ARS Île-de-France, à l'issue de laquelle la FémasIF pourra idéalement proposer cet accompagnement à un plus grand nombre d'équipes, moyennant un financement par l'ARS.

AXE III

INNOVATION EN MSP

En 2023, la FémasIF a poursuivi son rôle de soutien auprès des équipes qui veulent innover. Cela s'est traduit par la poursuite de l'accompagnement pour les équipes expérimentatrices d'articles 51 et la finalisation de la fiche de capitalisation.

I. ZOOM SUR L'EXPÉRIMENTATION ARTICLE 51 : "LES STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ PARTICIPATIVES"

Le 9 juillet 2021, un arrêté ministériel relatif à l'expérimentation « Structures d'exercice coordonné participatives » a été publié au Journal Officiel. Les structures souhaitant participer avaient jusqu'au 15 octobre pour déposer leur candidature.

En mars 2022, les structures retenues pour l'expérimentation ont été annoncées et deux MSP parisiennes ont rejoint cette aventure : la MSP Mathagon (18è arrondissement) et la MSP Pyrénées Belleville (20è arrondissement).

EN BREF

Les structures d'exercice coordonné participatives (SECPA) sont des structures de soins de premier recours pluriprofessionnelles qui mettent en œuvre un projet de santé, co-construit avec les usagers, prévoyant une prise en charge globale (médico-psycho-sociale) et recourant à des services de médiation sanitaire et d'interprétariat. L'expérimentation vise ainsi, à **inscrire les centres et maisons de santé « participatifs » dans un modèle économique pérenne**, en testant en conditions réelles les différentes dotations, en vue d'une intégration à terme dans le droit commun.

Depuis mars 2022, la FémasIF anime les rencontres entre toutes les SEC participatives d'Île-de-France, dont elle soutient le développement : les deux MSP retenues ainsi que les deux centres de santé (la Fabrique de Santé à Aubervilliers et la Place Santé à Saint-Denis). Cet accompagnement passe par la mise en place de comités régionaux impliquant la FémasIF, l'Assurance Maladie, l'ARS Île-de-France et les 4 structures expérimentatrices. Ils ont pour objectifs de favoriser les échanges entre les expérimentateurs et les institutions et de faire des points d'étape pour suivre l'avancement de l'expérimentation. En 2023, trois comités régionaux ont eu lieu : le 18 avril, le 27 juin et le 4 octobre.

Après deux ans d'expérimentation, l'expérimentation a été prolongée de 16 mois, à budget constant, et prendra fin en avril 2025. A la suite de cette prolongation, cette expérimentation devrait passer dans le droit commun. **En 2024, la FémasIF continuera d'accompagner la suite de cette expérimentation et accompagnera à l'avenir les structures souhaitant s'inscrire dans ces démarches participatives.**

2. ZOOM SUR LES ARTICLE 51 : EQUIP'ADDICT ET SESAME

Fortes de leur réseau et de leur expérience, les MSP sont des lieux idéaux pour expérimenter des nouvelles pratiques. Deux articles 51 ont choisi des équipes de MSP pour tester des nouveaux modèles : Equip'Addict et SESAME.

EQUIP'ADDICT

L'objectif de cette expérimentation est de **faire bénéficier aux patients ayant une situation complexe avec une ou plusieurs conduites addictives une prise en charge de proximité, par une équipe de soins primaires pluriprofessionnelle** (a minima 1 psychologue et 1 travailleur social).

Pour répondre à cet objectif, il est proposé d'expérimenter un nouveau mode de financement d'une équipe de soins primaires en exercice coordonné : les microstructures médicales addictions. Ces MSMA ont pour mission d'offrir des soins de proximité et de qualité aux personnes atteintes d'addiction, présentant une situation complexe et n'étant pas prises en charge dans le cadre d'un dispositif destiné aux personnes souffrant d'addiction préexistante en ville. Sur la base de l'expérimentation de ce nouveau modèle économique, l'augmentation du nombre de ces microstructures devrait permettre l'amélioration de l'accès aux soins d'addictologie à cette population.

Fin 2023, l'expérimentation est entrée en phase de pré-généralisation pour une durée de 16 mois.

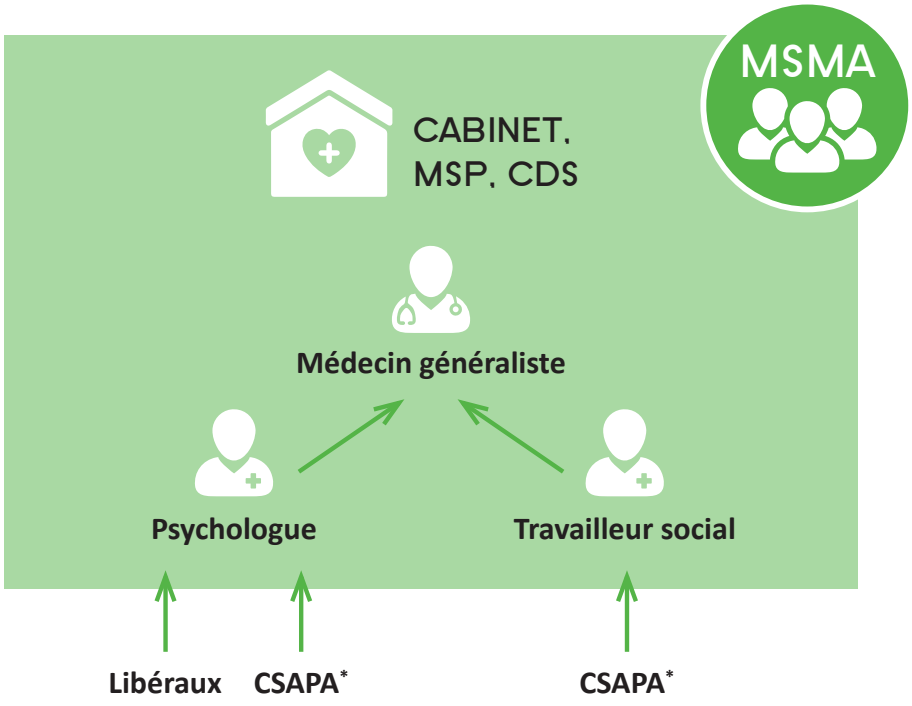

**CAARUD si pas de CSAPA*

SESAME

En 2023, l'association Quartet Santé a obtenu la validation de l'Assurance Maladie pour son article 51 **« SESAME : Soins d'Équipe en SAnté Mentale »**.

L'expérimentation SESAME vise à **déployer un modèle des soins collaboratifs en médecine générale, qui permet une prise en charge rapide, adaptée et globale des troubles mentaux les plus fréquents** (troubles dépressifs et troubles anxieux). Il s'adresse à l'adulte qui ne fait l'objet d'aucun suivi de psychiatrie. L'organisation des soins collaboratifs intègre des actes de délégation, de coordination et d'expertise entre les différents niveaux de recours ainsi que des consultations habituellement non remboursées. Les acteurs sont rémunérés sur la base d'un forfait à la séquence de soins encourageant une prise en charge coordonnée.

La FémasIF a rencontré l'Institut Montaigne pour échanger autour de l'accompagnement des MSP présentes dans l'expérimentation : la MSP des Mureaux (78) et la MSP des Chênes (92). **En 2024, la FémasIF continuera de créer des liens afin d'accompagner au mieux les MSP qui souhaitent s'intégrer dans ces dispositifs.**

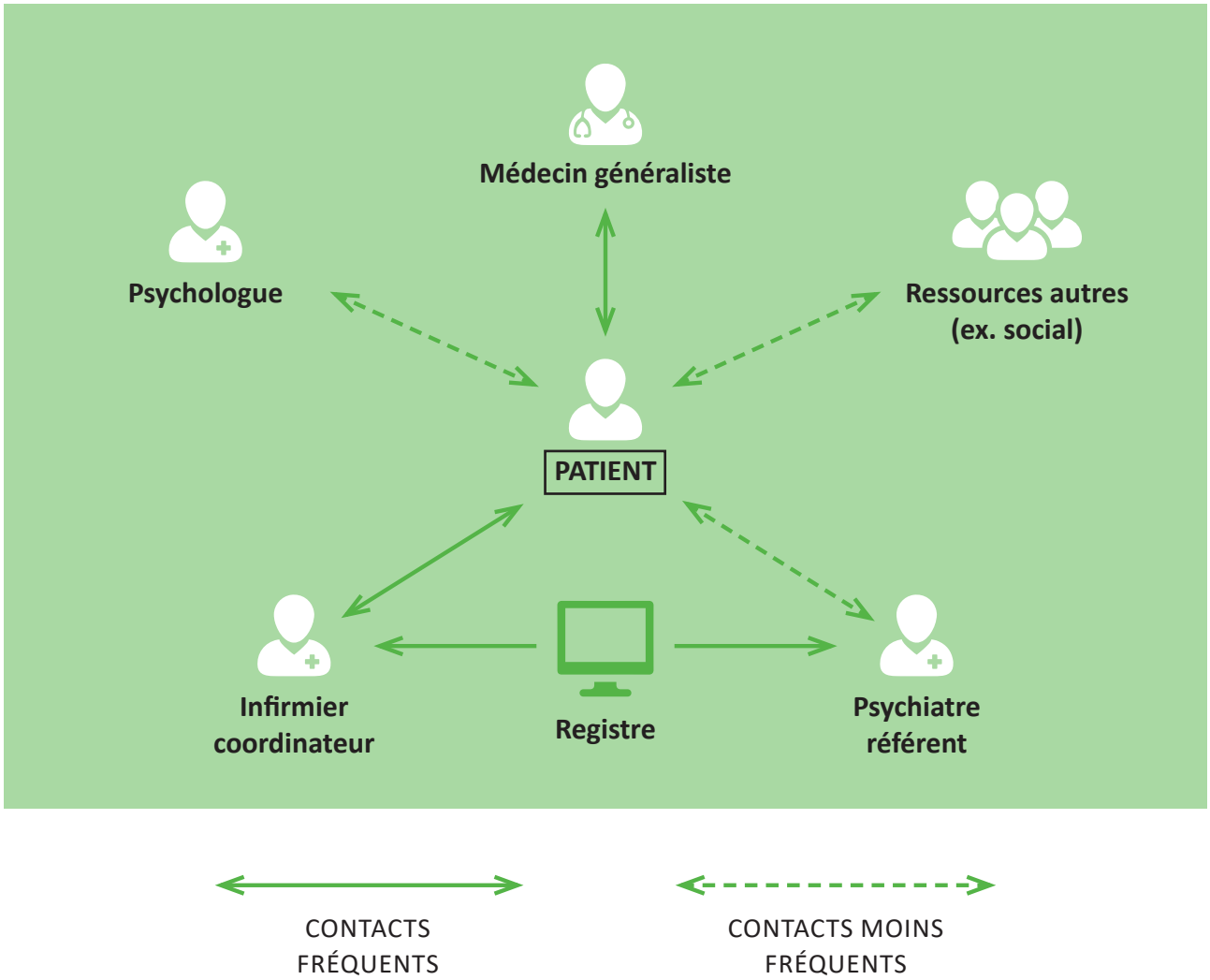

3. TRANSFORMER LES PRATIQUES AVEC LA CAPITALISATION D'EXPÉRIENCE

En 2023, AVECsanté a monté une formation sur la capitalisation d'expérience en lien avec la Société Française de Santé Publique (SFSP) et à destination des fédérations régionales intéressées.

AVECsanté souhaite développer la démarche de capitalisation d'expériences et former un réseau entre ses 15 fédérations régionales afin de :

- Recenser et valoriser les actions innovantes menées dans les MSP adhérentes et les fédérations régionales ;
- Produire des connaissances sur les MSP et contribuer à l'amélioration des pratiques ;
- Enrichir le plaidoyer d'AVECsanté, en s'appuyant sur les expériences et retours des acteurs du terrain.

A QUOI SERT LA CAPITALISATION D'EXPÉRIENCE ?

La capitalisation d'expérience est une démarche qui vise à **transformer des savoirs pratiques des acteurs en connaissances partageables**. En décrivant finement différents éléments des interventions capitalisées (contexte, stratégies, partenariats, freins et leviers, etc.), elle permet de comprendre « comment » sont menées les interventions et « comment » se produisent les résultats que l'on observe.

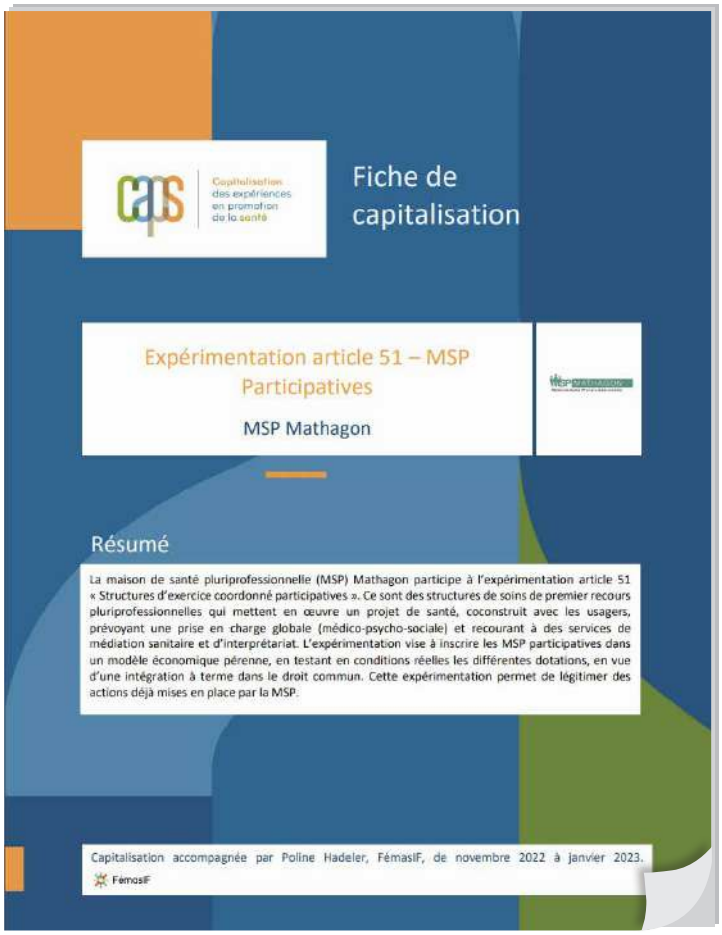
Capitalisation des expériences en promotion de la santé

Fiche de capitalisation

Expérimentation article 51 – MSP Participatives

MSP Mathagon

Résumé

La maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) Mathagon participe à l'expérimentation article 51 « Structures d'exercice coordonné participatives ». Ce sont des structures de soins de premier recours pluriprofessionnelles qui mettent en œuvre un projet de santé, coconstruit avec les usagers, prévoyant une prise en charge globale (médico-psycho-sociale) et recourant à des services de médiation sanitaire et d'interprétariat. L'expérimentation vise à inscrire les MSP participatives dans un modèle économique pérenne, en testant en conditions réelles les différentes dotations, en vue d'une intégration à terme dans le droit commun. Cette expérimentation permet de légitimer des actions déjà mises en place par la MSP.

Capitalisation accompagnée par Poline Hadeler, FémasIF, de novembre 2022 à janvier 2023.

FémasIF

La FémasIF a suivi cette formation et a terminé la fiche de capitalisation portant sur l'expérimentation SECPA mise en place à la MSP Mathagon.

Cette fiche de capitalisation sera un support pour les futures MSP qui souhaitent se lancer dans ces démarches d'aller-vers.

AXE IV

FORMATION PLURIPROFESSIONNELLE ET AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ

I. FORMER LES ÉQUIPES EN MSP À LA DÉMARCHE QUALITÉ

En août 2022, l'avenant 1 à l'ACI est sorti. Il intègre de nouveaux indicateurs optionnels dont la démarche qualité découpée en trois niveaux. Pour valider le niveau 1, la MSP doit nommer un "référent qualité" et choisir un objectif à atteindre. Le niveau 2 passe par l'écriture d'un plan d'action et le niveau 3 par la réalisation d'un bilan d'évaluation de l'action. Cette dernière étape est souvent associée à une étape ressentie comme complexe.

Aujourd'hui, la démarche qualité est perçue par les MSP comme une démarche qui nécessite de la co-construction au sein de l'équipe et qui est adaptable à chaque structure. C'est un processus visant à améliorer de manière ponctuelle ou continue (selon les visions) la qualité du service. L'évaluation occupe une place importante dans cette démarche en MSP. Certaines équipes de maisons de santé pluriprofessionnelles se mettent alors en recherche d'une méthodologie et d'une mise à disposition d'indicateurs quantitatifs pour évaluer leur projet. **C'est pourquoi, la FémasIF a mis en place une formation afin de préparer au mieux les équipes à répondre à ce nouvel indicateur et mettre en place un processus d'évaluation au sein de leur structure.**

Cette formation a été co-construite avec la STARAQS (Structure d'appui régional à la qualité des soins et à la sécurité des patients d'Île-de-France) et deux membres de la FémasIF, Sophie DUBOIS, experte en démarche qualité, et Amal RAMDANI, coordinatrice d'un pôle de santé dans le 92. Elle s'est déroulée sur 2 jours dans les locaux de la FémasIF et a réuni 14 équipes !

Tout au long de la formation, les participants ont travaillé sur un sujet choisi avec l'ensemble de leurs équipes : construire la signalétique au sein de la MSP, améliorer l'utilisation du système d'information partagé, formaliser les réunions de concertation pluriprofessionnelle, optimiser la prise en charge pluriprofessionnelle autour de l'annonce d'un cancer, évaluer les protocoles pluriprofessionnels, etc…

Une fois leur sujet choisi, les participants ont appris à maîtriser le cycle PDCA (plan, do, check, act). Ils ont notamment appris à préciser leur objectif avec l'outil SMART (spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel), à définir et mettre en place un plan d'action et un plan de communication et à évaluer les actions mises en œuvre. Des points individuels entre les journées de formation ont été réalisés afin de suivre l'avancement de chaque projet et de pouvoir résoudre les problèmes rencontrés par les équipes dans leur processus d'amélioration.

2023, C'EST...

30	14	3
accompagnements autour de la démarche qualité	équipes formées grâce à la formation du référent	journées de formation

EN 2024, la FémasIF souhaite proposer une nouvelle session de la formation en prenant en compte les résultats de l'évaluation par les participants.

2. ENQUÊTE SUR L'ENCADREMENT DES STAGES AMBULATOIRES DANS LES MSP FRANCILIENNES

Fériel KRAMDI, anciennement chargée de mission stratégies tremplin et formation à la FémasIF, a mené en 2023 une enquête sur l'encadrement des étudiants en santé stagiaires dans les structures pluriprofessionnelles entre le 14 mars et le 15 mai 2023 auprès des MSP du réseau de la FémasIF.

Il a été identifié que les stagiaires sont souvent amenés à découvrir les autres professions de santé de la structure et sont initiés à la pluriprofessionnalité. La FémasIF a donc souhaité mettre en avant ces pratiques afin de les faire reconnaître.

Les 39 réponses obtenues issues de 30 MSP mettent en évidence divers enjeux à relever pour assurer une formation pluriprofessionnelle de qualité des étudiants en santé.

LES RÉSULTATS

Les résultats montrent premièrement qu'il existe un **problème de représentativité des professions de santé dans les encadrements de stages.** Les médecins généralistes sont sur-représentés, et les infirmières ne le sont que trop peu malgré le fait qu'elles soient la deuxième profession la plus représentée dans les MSP de l'échantillon. Cela est dû à différents facteurs : la rémunération d'encadrement, la couverture des assurances de responsabilité professionnelle et la valorisation ACI sont insuffisantes. Il est cependant essentiel d'assurer une représentativité équilibrée parmi les encadrants afin d'assurer une meilleure transmission des savoirs professionnels.

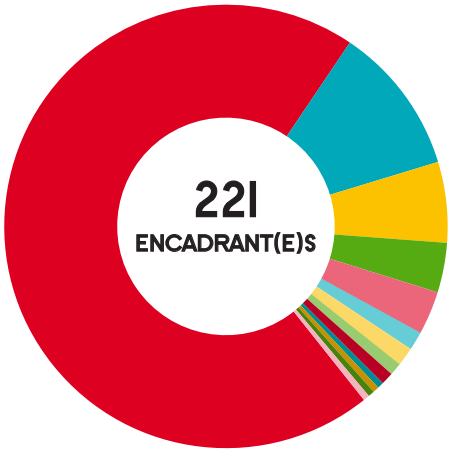

Nombre d'encadrants par profession au sein des MSP ayant répondu aux questionnaires

- 155 médecins
- 24 infirmiers
- 13 sage-femmes
- 8 kinésithérapeutes
- 7 orthophonistes
- 3 psychomotriciens
- 3 diététiciens
- 2 pédicure-podologues
- 2 secrétaires
- 1 psychologue
- 1 ostéopathe
- 1 infirmière Asalée
- 1 IPA

Il existe cependant une **bonne diversité des étudiants stagiaires accueillis.** Néanmoins, seuls les médecins généralistes peuvent accueillir un grand nombre de stagiaires par an, compte tenu du nombre d'encadrants limité dans les autres professions.

Il est aussi constaté que plus des deux tiers des MSP déclarent que les stagiaires sont encadrés par plusieurs professionnels de santé, voire par l'équipe dans son ensemble.

Selon les MSP, les pratiques d'initiation des stagiaires à la pluriprofessionnalité divergent. Par exemple, l'intégration des stagiaires aux Réunions de Concertation Pluriprofessionnelles (RCP) est quasi systématique. Mais l'initiation à la rédaction de protocoles pluriprofessionnels ou la mise en œuvre d'actions de santé publique demeurent encore anecdotiques.

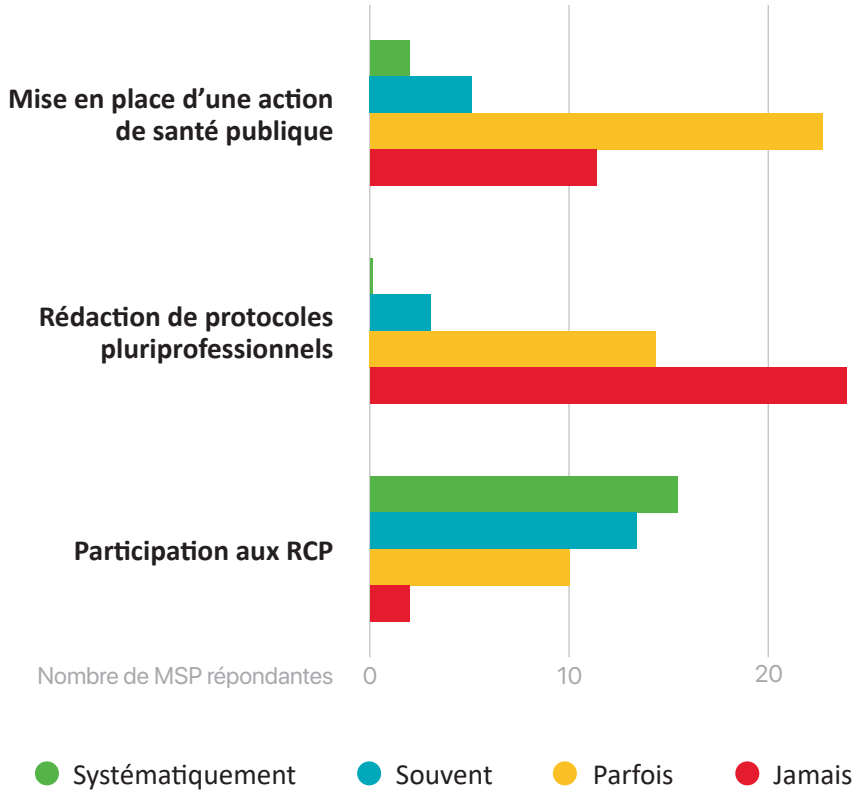

Enfin, les réponses de l'échantillon montrent que **75% des stagiaires reviennent dans les MSP où ils ont effectué leur stage**, que ce soit pour la rédaction de leur mémoire ou thèse de fin d'études, pour y exercer temporairement ou s'y installer à plus long terme.

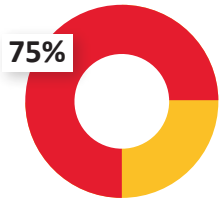

MALGRÉ LES FREINS SUBSISTANTS, LES MSP FRANCILIENNES FONT PREUVE D'INITIATIVES PROMETTEUSES DANS L'ACCUEIL ET L'ENCADREMENT DE STAGIAIRES.

3. SENSIBILISER LES ÉTUDIANTS À L'EXERCICE COORDONNÉ

La FémasIF mène depuis 2013 une activité de sensibilisation des futurs professionnels de santé à l'exercice pluriprofessionnel coordonné en MSP.

Jusqu'à aujourd'hui, les interventions ont eu lieu auprès d'internes en médecine générale lors d'un Séminaire d'entrée dans la vie professionnelle (EVP) de l'Université Paris Cité, et de la Journée de la Médecine générale de l'Université Paris-Est-Créteil.

En 2023, la FémasIF est intervenue à trois reprises dans l'année (les 11 avril et 23 novembre à Paris Cité et le 26 mai à l'UPEC), auprès de 70 étudiants environ.

L'intervention consiste en une présentation co-animée par :

- des chargés de mission de la FémasIF
- un professionnel de santé exerçant en MSP, et ayant souvent participé au montage de la structure.

Cette co-animation permet d'alterner les notions théoriques et méthodologiques avec une expérience de terrain plus concrète, souvent très parlante pour les étudiants.

< Intervention au site Bichat de l'Université Paris Cité | Novembre 2023

PERSPECTIVES

La FémasIF continuera en 2024 ses interventions auprès des universités partenaires en médecine générale, et prévoit d'élargir ses horizons en intervenant auprès d'autres filières de santé (dont les filières masseurs-kinésithérapeutes).

LE PROGRAMME D'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL EN ÉQUIPE (PACTE)

CONTEXTE

Depuis 2018 la FémasIF organise une formation de coordinateurs de maisons de santé en partenariat avec l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et financée par l'ARS Île-de-France. Cette formation diplômante permet aux coordinateurs d'améliorer leurs compétences de gestion de structure et de pousser plus avant la mise en œuvre du projet de santé de leurs MSP. Trois promotions ont déjà été pleinement formées, une quatrième est en cours.

Cette formation comporte un volet en e-learning sur une plateforme web de l'EHESP et des temps de séminaires présentiels organisés à Paris. La formation se déroule sur 2 ans, avec environ 4 à 5 séminaires par an.

2023 a donc été une année charnière pour la FémasIF et ses formateurs relais car elle a vu la fin de la promotion 3 avec 16 coordinateurs diplômés et le début de la quatrième qui voit débuter 17 personnes.

I. METTRE EN OEUVRE LA FORMATION

ÉVOLUTION DE L'ÉQUIPE DES FORMATEURS RELAIS PACTE À LA FÉMASIF

- **Anne GUILBERTEAU** | Coordinatrice régionale de la FémasIF a quitté l'équipe des formateurs relais Île-de-France à l'issue de la promotion n°3
- **Feriel KRAMDI** | Chargée de mission à la FémasIF a quitté son rôle de formatrice relais PACTE à l'occasion de son départ à la fin août 2023
- **Sonia FEISTHAUER** | Déjà membre du CA référente coordination a participé aux activités PACTE en 2023 à l'occasion de la préparation et de la mise en œuvre de la quatrième mouture de PACTE MSP Île-de-France. Elle devra être formée comme formatrice-relais EHESP en 2024
- **Karen NEWBY** | Membre du CA de l'association, poursuit sa mission de formateur relais cette année 2023
- **Martin MÉRINDOL** | Salarié, poursuit sa mission de formateur relais cette année 2023
- **Vaïna BLOCH** | Salariée, poursuit sa mission de support administratif

ÉVOLUTION DU SUIVI DE L'ARS ET L'EHESP

L'année 2023 n'a pas vu de COPIL PACTE se tenir. Toutefois un contact régulier entre l'ARS et la FémasIF d'une part et l'EHESP et la FémasiF d'autre part, a lieu par mail ou par téléphone tout au long de l'année.

La préparation et l'organisation de la soutenance de mémoire ainsi que l'organisation de séances de rattrapages de la promotion n°3 a donné lieu à une collaboration tripartite entre les trois organisations.
La cooptation des candidats et la mise en œuvre de la séance inaugurale de la promotion n°4 a donné lieu à une collaboration tripartite entre les trois organisations.

SÉANCES DE FORMATION AVEC LES APPRENANTS PACTE

Cinq séances de formation d'une journée complète se sont tenues en 2023 dont trois d'entre elles dans les bureaux de la FémasIF.

PROMOTION #3	PROMOTION #4
9 février 13 avril 25 mai	26 septembre 23 novembre

Pour chacune de ces séances, ont été préalablement demandées des lectures via la plateforme mise en place par l'EHESP. Chacune de ces séances ont été préparées en amont par les trois formateurs-relais.

2 temps de visio "Entr'2" d'une heure ont été proposés en option à la promotion n°4 les 26 octobre et 21 décembre 2023. Nouveauté de cette promotion, ces temps entre chaque séance présentielle permettent aux apprenants d'approfondir les sujets abordés en séance et de rebondir sur les actualités liées à la coordination. L'objectif de ces temps optionnels est aussi d'obtenir un meilleur suivi des apprenants et une meilleure cohésion de groupe.

2 temps de visio de rattrapage pour les inscrits de dernière minute à la promotion n°4 ont également été réalisés par les formateurs relais.

SOUTENANCES ET MÉMOIRES DE LA PROMOTION N°3

Une journée de soutenance de mémoire a été organisée pour les 16 candidats de la promotion n°3 le 15 juin 2023 par la FémasIF dans les locaux de l'EHESP à Saint-Denis. Les formateurs relais étaient également présents pour encadrer les apprenants.

En amont, un temps de visio d'une heure a été organisé avec tous les membres du jury le 5 juin 2023 pour préparer les soutenances.

JURÉS

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France	EHESP	FémasIF
Célestine BADIANE Benjamin COHEN Juliette JOIRE Maëlle TOLODÉ	Jean-Paul KERJEAN François-Xavier SCHWEYER Emmanuel VANNIER	Célia BIBOLLET-BONIN Sophie DUBOIS Camille MEZZANO

FINALEMENT, LES 16 COORDINATEURS AYANT TERMINÉ LA FORMATION PACTE ONT ÉTÉ DIPLÔMÉS PAR L'EHESP DONT 3 APRÈS UNE SESSION DE RATTRAPAGES.

FORMATION DES FORMATEURS-RELAIS PACTE ET TEMPS PÉDAGOGIQUES

- Les formateurs-relais ont suivi les « pauses visio » de l'EHESP (3 temps d'une heure en 2023).
- Deux jours de formation des formateurs-relais PACTE ont eu lieu à Paris les 8 et 9 juin.
- Une journée de travail pédagogique a été organisée afin de réaliser un bilan de la promotion n°3 et de construire la quatrième formation pour les coordinateurs et coordinatrices d'Île-de-France.

2. LES "TEMPS DES COORDOS" EN ÎLE-DE-FRANCE

LES "TEMPS DES COORDOS", activités de la FémasIF incluses dans le financement de l'ARS Île-de-France pour la formation PACTE, ont fait leur retour avec un succès mitigé le 10 février 2023 en présentiel. L'objectif de ces temps est d'entretenir la dynamique du réseau des coordinateurs et coordinatrices d'Île-de-France par des temps d'échanges autour de sujets d'actualité ou de formation.

Sonia FEISTHAUER, coordinatrice et kinésithérapeute formatrice s'est engagée à rejoindre l'équipe des formateurs relais lors de la prochaine session PACTE et va co-animer les "Temps des Coordos" avec Martin MÉRINDOL, chargé de mission exercice collectif à la FémasIF.

3. PERSPECTIVES 2024

1. **Promotion n°4** | Il reste encore huit temps en présentiel pour boucler la quatrième session PACTE MSP en Île-de-France. Ils se tiendront courant 2024 et jusqu'en juin 2028 pour les soutenances.

2. **Encadrement** | Un COPIL tripartite devra se tenir au cours du premier trimestre 2024 pour faire un point général sur PACTE dans la région.

3. **EHESP** | Une journée nationale PACTE devra se tenir en 2024 ainsi que plusieurs temps de formation continue pour les formateurs-relais. L'EHESP travaille également sur des modules complémentaires à destination des coordinateurs déjà formés ou en cours de formation. Un module à destination des gérants ou leaders de structure est également en réflexion.

4. **Formation** | Sonia FEISTHAUER devra réaliser sa formation en vue d'une qualification comme formatrice-relais EHESP.

5. **Prochaines promotions** | À l'issue de la quatrième promotion PACTE, la question du renouvellement partiel de l'équipe de formateurs FémasIF devra à nouveau se poser afin de coller au mieux aux exigences sans cesse actualisées du programme.

LE PROJET DE PROMOTION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES IPA EN VILLE

Après son lancement via un financement FIR de l'ARS Île-de-France signé en mars 2022, la Mission IPA de la FémasIF est entrée en 2023 dans sa dernière étape. Elle a vu la fin des activités arriver contractuellement le 31 mai 2023 après une prolongation de 3 mois à financement constant (avenant signé le 2 mars 2023).

2022 avait été une année d'études, de prospectives et de mise en place de groupes de travail. Après validation des objectifs avec une équipe ARS remaniée à l'été et après un an et trois mois de travail, 2023 a été l'année des résultats. Cette mission a débouché sur un événement important venant marquer officiellement la fin de la convention liant l'association et l'ARS, dont l'objectif était de présenter l'état des travaux et les perspectives aux nombreux partis impliqués dans la région ainsi qu'à la tutelle.

I. ÉVÉNEMENTIEL DE FIN DE MISSION

La Maison des Métallos de Paris a accueilli le 24 mai 2024 la restitution de la Mission IPA menée par la FémasIF, réunissant une soixantaine de personnes impliquées dans les travaux ; syndicats, URPS, Assurance Maladie, représentants de maisons de santé et ARS.

L'après-midi a été consacrée à la présentation des résultats des deux groupes de travail composés d'IPA et de professionnels partenaires sur les trois initialement prévus :

- **Formation continue avec l'écriture et la planification d'une formation validante au développement professionnel continu (DPC).** L'objectif est la meilleure implication des IPA dans les structures d'exercice coordonné à travers la réponse en équipe aux patients atteints de risques cardio-vasculaires. Les différentes professions sont donc appelées à faire appel aux compétences de toutes et tous afin de donner la meilleure réponse possible. Elles sont donc à même de conceptualiser les moyens de collaboration pluriprofessionnels en MSP ou en Centre de santé.
- **Guide IPA avec la rédaction et la diffusion d'un guide destiné aux IPA et aux structures d'exercice coordonné.** L'objectif de ce guide est de faciliter l'installation des IPA en diffusant des informations structurantes sur les modèles économiques, les procédures légales et administratives mais également en vulgarisant les rôles et les attentes de chacun dans les collaborations professionnelles.

Cette restitution a également permis de présenter le rapport de l'Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé (IRDES) partenaire lors de ce travail ainsi que celui de la FémasIF dont les objectifs et les résultats sont rapidement décrits ci-après.

Cette journée a aussi été l'occasion pour la FémasIF et l'ARS Île-de-France de remercier l'ensemble des partenaires (IRDES, SFTG, UNIPA, AnFIPA etc) et de s'exprimer sur les perspectives de collaboration autour du sujet de la pratique infirmière dans la région.

2. DÉMONTRER LA FORCE DU PROJET : CONCLUSIONS DE LA FÉMASIF ET DE L'IRDES

LE RAPPORT DE LA FÉMASIF

Présenté à l'ARS le 1er juin 2023, le rapport de la FémasIF expose les différents travaux réalisés durant la Mission IPA, fait l'état des lieux de la situation des IPA en ville dans la région Île-de-France et présente les perspectives d'actions afin d'améliorer et accélérer le déploiement de ces professionnels sur le territoire.

Ce rapport est une commande exclusive de l'ARS Île-de-France, c'est pourquoi il n'est pas disponible pour le grand public. Il se présente non seulement comme un travail de compilation, d'état des lieux et d'analyse mais également comme une présentation des actions commandées et financées par l'ARS.

LE RAPPORT DE L'IRDES

Intitulé **"Une analyse du déploiement des infirmières de pratique avancée en soins primaires sur le territoire francilien"**, le rapport de l'IRDES publié en juillet 2023 réalisé par Vincent SCHLEGEL, Docteur en sociologie, sous la supervision de Cécile FOURNIER, Directrice de recherche, se divise en deux parties. La première s'attache à la description du parcours des IPA, de leurs conditions de travail en ville ainsi que de leurs relations avec les professionnels de santé exerçant en ville et enfin aux patients. La seconde s'attache quant à elle à détailler la nouvelle organisation du travail qui se dessine en MSP lorsqu'une IPA s'installe et pratique en maison de santé.

Consultez le rapport :

bit.ly/3V7uQtC

Le rapport de l'IRDES a été publié en juillet 2023 en version papier et est également accessible gratuitement en ligne sur le site internet de l'Institut.

La publication de ce rapport aura nécessité une étroite collaboration entre l'IRDES et la FémasIF et a donné lieu à une convention entre les deux organismes. Ainsi, la FémasIF a financé à hauteur de 50 000€ le travail de recherche et a fourni à l'IRDES les contacts d'IPA et de MSP en Île-de-France. Du côté de l'IRDES, l'expertise développée par ses chercheurs a nourrit durablement le positionnement, l'action et le plaidoyer de la FémasIF sur le sujet des IPA.

3. LE GUIDE PRATIQUE POUR LES IPA EN VILLE ET LEURS ÉQUIPES

Le "GUIDE D'AIDE À L'INSTALLATION PROFESSIONNELLE DES IPA EN VILLE" est destiné aux IPA qui désirent s'installer en ville et aux structures qui se préparent à accueillir une IPA dans leurs équipes.

Ce guide a été construit à partir des retours d'expériences et des savoirs pratiques des IPA et de leurs équipes. Rédigé de janvier à mai 2023, il a été envoyé en septembre en version papier aux participants des groupes de travail dédiés, aux MSP, IPA, ainsi qu'aux différents partenaires, syndicats URPS, ordres professionnels, associations etc. Imprimé en 200 exemplaires papier, il est également disponible sur le site de la FémasIF.

La promotion du guide a été faite en ligne au travers de la newsletter et des réseaux sociaux de l'association. La Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice Coordonné en Bourgogne-Franche-Comté (Fémasco-BFC) distribue également le guide de FémasIF dans sa région en une version rebadgée.

Reconnue pour son travail, **la FémasIF a été invitée par la fédération nationale AVECsanté, à rejoindre un groupe de travail pour élaborer un guide IPA destiné aux MSP de l'ensemble du territoire français.** Une partie importante de ce guide sera reprise du travail de la FémasIF. Lancé mi-novembre 2023, le groupe de travail s'est réuni une première fois le 11 décembre 2023 et se poursuivra en 2024.

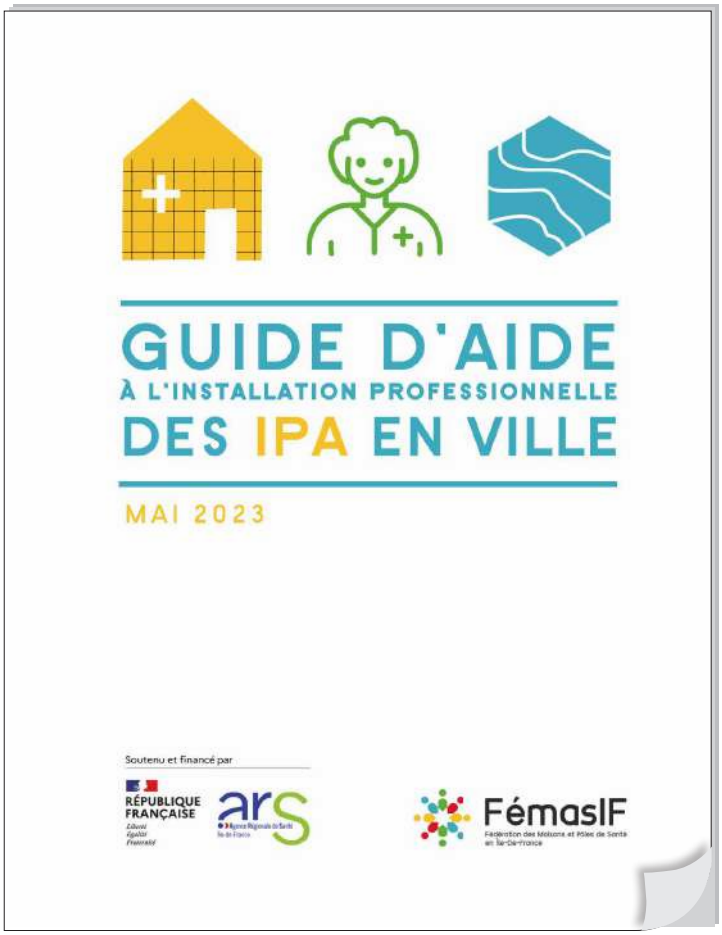

Consultez le guide ici :

bit.ly/3uSBA4b

4. ACCOMPAGNER ET SENSIBILISER LES IPA ET MSP EN ÎLE-DE-FRANCE

Durant l'année 2023, la FémasIF a réalisé 22 accompagnements d'IPA ou de MSP sur **trois principaux sujets :**

1. Recherche de site de stage, de site d'installation pour des IPA
2. Recherche d'IPA pour une installation en MSP (voire CPTS)
3. Recherche d'informations réglementaires ou administratives autour de l'activité IPA en maison de santé.

La FémasIF a souhaité poursuivre sa mission d'information au-delà de ce qui était initialement prévu dans sa convention avec l'ARS et a ainsi réalisé **plusieurs actions de promotion :**

- Un webinaire le 26 avril 2023 sur les changements de réglementation conventionnelle et les aides de l'ARS pour les IDE qui choisissent des études de pratique avancée
- Des articles dédiés ou éditos au travers 5 des newsletters de 2023
- Des publications sur les réseaux sociaux de l'association
- La diffusion du guide IPA en version papier lors de rencontres ou sur demande et son libre accès sur le site de la FémasIF.

Enfin, la FémasIF a poursuivi la veille documentaire, juridique et conventionnelle sur le sujet après la fin de la convention la liant à l'ARS.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

Malgré la fin au premier juin 2023 de la convention finançant le travail autour de cette thématique, le conseil d'administration de la FémasIF considère le travail d'accompagnement et de veille comme faisant partie intégrante des missions générales de la fédération : **promouvoir et accompagner le travail pluriprofessionnel.**

Aussi les IPA cherchant à rejoindre des MSP ou bien les équipes cherchant à intégrer la pratique avancée dans leurs structures se verront toujours assistées par la fédération. La collaboration sur le sujet avec d'autres fédérations est également poursuivie afin de renforcer l'impact du travail réalisé.

Toutefois, le reste des missions ne pourront être poursuivies sans un financement ad-hoc, le travail étant très lourd et nécessitant beaucoup de temps humain. Même si une discussion se poursuit avec l'ARS Île-de-France sur le sujet d'un éventuel financement, les perspectives à court terme et avant renouvellement du CPOM pour 2025 ne sont pas très bonnes. La FémasIF déplore cette situation qui voit un travail important laissé sans suite alors que la position des IPA en Île-de-France n'est pas bien meilleure et que de nouvelles IPA sont formées chaque année. Au-delà de la perte d'expertise et de la faible capitalisation de cette mission, l'association considère les IPA comme une profession de santé collaborative par excellence de par sa conception même. **Pour garantir le succès des IPA dans les structures et pour l'intérêt collectif des professionnels de santé et des usagers, un vrai travail associant institutions, appareil de formation et instances représentatives des professionnels de santé est toujours nécessaire.** Il faudra bien qu'il soit réalisé et cette Mission IPA a donné toutes les qualifications à la FémasIF pour y participer.

BILAN FINANCIER

1. LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

En 2023, nous avons 4 budgets pour 4 projets :

CPOM

Comprend notre activité d'accompagnement global **(409 465 €)** subventionné par l'ARS Île-de-France et auquel s'ajoute la subvention de la DASES de **15 000 €**.

LE PROJET IPA

196 247 € versés en 2022 pour un projet allant de mars 2022 à mai 2023.

LE PROJET PACTE 3

pour la session de 2021 à 2023 (**50 000 €** versés en 2021).

LE PROJET PACTE 4

pour la session de 2023 à 2024 (**50 000 €**).

2. LES SUBVENTIONS POUR 2023

Un nouveau CPOM avait été signé entre l'ARS Île-de-France et la FémasIF au mois d'août 2022 pour la période 2022-2024. En 2023 la subvention s'élève à 409 465 €.
Nous avions également signé en 2022 une convention de subventionnement au titre du FIR avec l'ARS Île-de-France pour une durée d'un an à partir de mars 2022 jusqu'à mars 2023, d'un montant de 196 247 €. La convention avait été prolongée par avenant jusqu'à fin mai 2023 et le projet a donc pris fin à cette date.

La FémasIF a renouvelé sa demande de financement à la Ville de Paris, qui lui a accordé 15 000 € cette année.
Le projet PACTE 3 a pris fin cette année et un nouveau projet a été financé en 2023 pour deux ans : PACTE 4, la formation des coordinateurs (50 000 €).

SUBVENTION 2023	MONTANT	PÉRIODE VERSEMENT
ARS-CPOM 2023	409 465 €	2023
Ville de Paris	15 000 €	2023
Pacte 4	50 000 €	2023
TOTAL	**474 465 €**	

3. DÉTAILS DES PRODUITS POUR 2023

DESCRIPTIFS ET COMPTES 2023	PRODUITS
75 - Cotisations	24 275 €
70 - Facturations AVECsanté	24 013 €
74 - Subventions	474 465 €
78 et 79 - Reprise provisions	10 084 €
78 - Reprises fonds dédiés	85 396 €
75 - Produits divers - gestion	2 345 €
TOTAL	**620 578 €**

4. DÉTAILS DES CHARGES POUR 2023

DESCRIPTIFS ET COMPTES 2023	CHARGES
60 - Location de salles, frais de réceptions, indemnités de représentation de la FémasIF et de formation, fournitures de bureau et matériel informatique.	81 203 €
61 - Loyer bureaux, charges et assurance	48 796 €
62 - Honoraires comptable, CAC, communication, conseil juridique, frais de télécom, colloque, voyages et déplacements	36 475 €
63 - Impôts et taxes (formation professionnelle continue)	
64 - Salaires et traitements	208 998 €
64 - Charges sociales	78 010 €
65 - Autres charges (cotisations AVECsanté et gestion courante)	19 662 €
68 - Fonds dédiés	40 386 €
68 - Dotation aux amortissements	4 441 €
TOTAL	**517 971 €**

Nous observons une diminution des charges comparé à l'année 2022 qui correspond à :

- La fin du projet IPA en mai 2023 (moins de dépenses afférentes)
- Pas de dotations aux provisions (en 2022 IJSS de 9 707 €, perçues en 2023)
- Réduction de l'effectif salarié sur certaines périodes à la suite de départs et à la fin du projet IPA (1 chargé de mission en plus).

FémasIF

Fédération des Maisons de Santé
en Île-de-France

WWW.FEMASIF.FR

53 quai de la Seine - 75019 Paris